

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



RETOUR À LA VIE (PRESQUE) NORMALE

Enfin ! Après plus d'un an, la COVID-19 nous laisse un peu de répit. Allègement des mesures sanitaires, réouvertures progressives, les beaux jours s'accompagnent d'une reprise des activités (habituellement) courantes, de moments conviviaux et festifs.

Bien sûr, les précautions restent toujours de vigueur, les distanciations et attentions sanitaires doivent persister. Mais les possibilités de retour à la normalité sont bien là. A la Coop', nous avons pris acte de ces nouveautés, et les conditions s'assouplissent pour vous accueillir au siège ou dans les antennes.

L'activité en présentiel est à nouveau possible. Accueil d'un tournage publicitaire sur notre patrimoine en début du mois, préparation du 70^{ème} anniversaire à la rentrée, la vie publique et les rencontres reprennent forme.

Dans cette même dynamique, toujours dans la considération d'un organisme participatif et qui donne la place à tou.tes, de nouveaux et nouvelles représentant.es des locataires ont été désigné.es par les urnes à l'occasion des dernières élections. Forces de proposition et acteurs actifs des conseils d'administration, trois représentant.es ont été désigné.es depuis le 1^{er} juin dernier pour porter la voix des résident.es de la Coop' dans cette instance décisionnaire, comme dans l'ensemble des commissions de notre organisme.

ELECTIONS DES REPRÉSENTANT-ES DES LOCATAIRES , A VOTÉ !

Tou.tes les locataires étaient appelé-es aux urnes entre le 18 mai et le 1^{er} juin, afin d'élire leurs représentant.es au conseil d'administration (instance décisionnaire) de la Coop'.

Le Conseil d'administration comprend 15 administrateur-rices dont 3 représentent les locataires.

La ou le représentant-e des locataires a un rôle moteur permettant d'intervenir en tant que force d'expression, de décision et de représentation sur des sujets qui concernent directement les locataires : politique des loyers, vote du budget...

Le dépouillement du scrutin s'est tenu le 1^{er} juin dernier :

Sur les 4 listes en présence :

- la CNL a obtenu 2 sièges avec 62,05% des voix : **Joseph RIDOLFI** et **Nadine VILLIN** ont été élu-es
- le DAL Paris et Environs a obtenu 1 siège avec 13,39% des voix : **Jacques CAPET** a été élu



70 ANS, PAS SANS VOUS !



Inauguration Paul Vaillant-Coururier vers 1951
Archives communales de Nanterre ©DR



Depuis plusieurs mois, nous vous avons proposé de nous faire part de vos idées et souhaits pour célébrer tou.tes ensemble les 70 ans de notre organisme, à la rentrée prochaine.

Le temps avance, et nous attendons vos bonnes idées qui peuvent être adressées, à :

communication@nanterre-coop-habitat.fr

**Un anniversaire,
à construire
collectivement.**

Nous vous informons que la régularisation des charges générales au titre de l'année 2020 interviendra au mois de juillet.

Celle-ci vise, une fois par an, à faire le différentiel entre les provisions sur charges qui vous sont appelées mensuellement, et les dépenses réelles qui vous incombent sur un certain nombre de charges collectives, telles que la taxe des ordures ménagères, le nettoyage des parties communes,



les consommations d'électricité et d'eau des parties communes...

Cette régularisation, habituellement effectuée au mois de juin, sera effective en juillet cette année. Vous en avez été informé. es par voie d'affichage dans vos résidences depuis la fin juin. Elle sera visible sur vos quittances de loyer au titre du mois de juillet 2021 (distribuées début août).

Comme depuis de nombreuses années, et afin de pénaliser le moins possible votre équilibre financier, Nanterre Coop' Habitat a fait le choix, en cas de reste à payer à votre charge, en fonction de son montant, de procéder à un échelonnement de ces sommes dues, et ce jusqu'à 7 mois.

COVID-19 : L'HEURE DE LA RÉOUVERTURE

Suite aux dernières annonces gouvernementales relatives à la crise de la COVID-19 et à l'assouplissement des protocoles sanitaires, la Coop' vous informe de nouvelles modalités d'ouverture de nos locaux au public à compter du lundi 14 juin 2021.



Pour les antennes et les loges des gardien·nes :

Sans rendez-vous préalable, les loges, antennes et permanences sociales sont de nouveau accessibles. Seule restriction toujours en vigueur, une jauge maximale de public est maintenue.

Pour le siège :

Sans rendez-vous préalable, le siège est réouvert au public, uniquement le mercredi matin.

Une jauge de 6 personnes extérieures au maximum est mise en place.

Les règles de distanciation sociale et d'hygiène seront maintenues pour le respect de la sécurité de tous et, l'accueil sur rendez-vous est maintenu.

A bientôt dans nos locaux !

DAMADES/LA SOURCE : UN SECTEUR ATTRACTIF !

Le secteur du Plateau/Mont-Valérien est très demandé. A la fois secteur le plus prisé des demandeurs de mutation, son attractivité va même au-delà de Nanterre. Le 1^{er} juin dernier, la piste bleue et le city stade du secteur ont accueilli un tournage publicitaire. En plus des enfants venus participer à cette publicité, Riyad Mahrez, joueur emblématique de l'équipe d'Algérie, était présent à cette occasion.

Un secteur qui attire même les stars du ballon rond.

